



21 janvier 2015

L'UFML appelle les autres syndicats à ne pas participer aux groupes de travail lancés par Marisol Touraine

Suite à l'annonce par Mme Marisol Touraine, ministre de la santé, du lancement hier de 4 groupes de travail, l'UFML rappelle:

- que la loi de santé rend l'Etat responsable de la politique de santé et non plus seulement de son évaluation.
- que l'esprit de la loi est une médecine aux ordres de l'État et des organismes payeurs (assurance maladie et organismes complémentaires)
- qu'il n'est pas acceptable que la médecine soit orientée par d'autres intérêts que le soin.

La loi de santé, écrite sans la participation des médecins, n'est pas négociable. La France a besoin d'États généraux ou d'un Grenelle de la santé.

"Il n'y a pas d'urgence à négocier une loi liberticide et dangereuse pour les médecins comme pour les patients. Il n'y a aucune urgence à voter cette loi. Si urgence il y a, elle n'est pas sanitaire et que le gouvernement nous l'explique !" déclare le Docteur Jérôme Marty, président de l'UFML.

L'UFML demande aux syndicats de médecins de ne pas se compromettre dans un simulacre de négociations, où il est demandé de réécrire la loi en 3 semaines sans l'avis de la profession !

L'UFML est une association qui regroupe des médecins du secteur hospitalier public et privé, de la médecine de ville, et de tout secteur conventionnel.

www.ufml.fr

www.facebook.com/Page.UFML

www.facebook.com/groups/ufml.groupe



contacts presse :
BVM communication

Véronique Molières : 06 82 38 91 32 | Karl Kiyayua : 07 87 45 57 39